

<https://ricochets.cc/Enquete-publique-pour-tuer-plus-de-poulets-8038.html>



Enquête publique pour tuer plus de poulets à Grane

- Les Articles -



Publication date: jeudi 5 décembre 2024

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Avant tout, nous avons besoin de vous. A ce jour, d'après un contact, seulement 3 personnes ont répondues à l'enquête publique...

L'enquête publique est ouverte à tout le monde, vous pouvez le faire de manière anonyme si vous le souhaitez. Une personne sera aussi en mairie de Grâne pour vous recevoir physiquement si vous préférez vous faire entendre directement par un.e humain.e, l'après-midi du jeudi 12 décembre prochain.

Voici le lien pour faire vos observations en ligne, pleins d'arguments et d'autres documents après celui-ci :

- ▶ [GRÂNE - Société BERNARD ROYAL DAUPHINÉ - Demande d'autorisation environnementale pour augmentation de capacité de production](#)

D'après les documents publics, quelques pistes :

En 2022, la capacité d'abattage a atteint 87 t. / jour (à peu près 60 000 poulets). Les autorisations actuelles de la société sont de 48t. / jour. Et la demande d'extension d'autorisation de la société est d' abattre 100 tonnes (abattage) + 78 tonnes (découpe) / jour.

Problèmes concernant la ressource en eau et le traitement des eaux usées

Problèmes concernant la ressource en eau et le traitement des eaux usées :

- ▶ **les prélèvements en eau dépassent de 31% l'autorisation et s'élevaient en 2023 à 103 000 m3 contre 78 000 autorisés** (puits 60 000 + eau de ville 18 000)
- ▶ **les eaux usées : non-respects répétés et constants du seuil limite d'azote et de phosphore dans les effluents reçus par la station d'épuration d'Alex-Grâne** et faisant l'objet d'une convention ayant, de surcroît, augmenté la valeur de ces seuils par rapport aux valeurs autorisées par arrêté préfectoral.
- ▶ Une promesse d'achat de terrains adjacent sur 1,8 ha pour envisager d'y installer une station d'épuration privée dotée de dispositifs visant à réutiliser des eaux usées semble être une recherche de compromis venant de RBD pour tenter de convaincre la Préfecture. Mais l'industriel ne formule aucun engagement ferme et le non-suivi sur la qualité des eaux rejetées dans la Grenette, **une recommandation de la MRAE restée lettre morte, laisse dubitatif sur le sérieux des intentions affichées par le pétitionnaire au plan de l'impact environnemental. Soit dit au passage, cela veut aussi dire artificialisation supplémentaire des sols.**

Autres cailloux dans la chaussure (ou arguments à mettre en avant...) :

"` le cadre de vie des habitants de Grâne :

- pollution lumineuse la nuit

_ bruit des machines qui s'entend jusque dans le village

- de nombreux/ses personnes se plaignent de l'odeur de plus en plus souvent dégagée par ce site.

"` pillage de la ressource en eau au détriment de l'environnement et du bien commun

"` `assèchement périodique de la Grenette en aval de l'usine tous les étés depuis 2018 (mais pas en amont...)

"` `eaux usées (dépassement des valeurs-seuils de la convention avec la station d'épuration Alex-Grâne sur l'azote

et le phosphore)

"` pollution de la grenette via les effluents (cf. une photo prise par des locaux le 28/08/2023, rivière de sang en lien avec des orages et une évacuation des eaux obstruées) ; d'autres témoignages font état de rejets troubles et malodorants au niveau de l'usine.

"` **la grande absente du débat : les besoins auxquels répondre pour une alimentation durable : quelles avenir pour l'alimentation carnée (en lien avec les contraintes qui pèsent sur la ressource en eau) ;**

Quelques informations supplémentaires sur cette société, pour apporter de l'eau à votre moulin :

Maltraitance animale :

Royal Bernard Dauphiné condamné à 30 000 euros pour avoir ignoré la souffrance animale

Voir l'article :

<https://www.ledauphine.com/faits-divers-justice/2022/12/13/royal-bernard-dauphine-condamne-a-30-000-euros-pour-a-voir-ignorer-la-souffrance-animale>

Augmenter encore et encore ses capacités d'abattage est il un bon moyen de bien 'considérer' la souffrance animale ? Vous avez 4 heures...

Droit social :

Visiblement quelques contentions sociaux, avec des humains (oui car les poulets eux ne peuvent attaquer en justice) (voir tout en bas de la page : Répartition du contentieux)

<https://www.doctrine.fr/e/ENT62E8C87C56C85C005EEE> (inscription gratuite pour 7 jours)